

Notes de séance, rencontre annuelle Section Franches-Montagnes Jeudi 6 décembre 2018, Fromagerie de Saignelégier

Présents : selon la liste disponible auprès d'AgriJura

Excusés : Valentin Queloz, Cyril Jeanbourquin, Gilles Monnat

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section et rapport d'activité
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura : Plateforme machines, PA 22+ et Bilan PA 14-17
4. Infos ECR : Orientation PA cantonale, Mesures sécheresse
5. Infos FRIJ : Formation continue, Projets en cours : PGI
6. Divers
7. Optimisation de la gestion des pâturages (JB Wettstein)

1. Introduction et rapport d'activité

Romain Surdez, président, salue les personnes présentes et les invités. Un moment de silence est respecté pour les personnes qui nous ont quittées. Il remercie les membres du comité pour leur engagement. Ils se sont réunis à plusieurs reprises cette année pour établir la consultation sur les pâturages boisés, expliquer les notifications d'estivage à l'OFAG et tenter de trouver une solution. Julien Boillat a rejoint le GT pour inscrire les FM à l'UNESCO. Le comité a également pris position pour le plan spécial de l'étang de la Gruère. Le char du marché concours a à nouveau eu du succès. Les pâturages et les campagnols ont également occupé le comité. Un important tour de table est effectué à chaque réunion pour évoquer les questions régionales.

2. Rapport des paysannes

Toinette Foidevaux apporte les salutations du groupement. Elles ont organisé l'AG de l'APJ aux Breuleux, participé à l'Arc Expo, l'Arc Junior, le souper des bénévoles du Marché Concours, visité des aînés au home de Saignelégier et de Lajoux, participé à journée du lait dans les écoles. Elle remercie chaleureusement les paysannes qui participent à ces activités. Le magasin des paysannes est toujours très apprécié et le marché de Noël est bien suivi. L'année a été bien remplie. Les paysannes suivent également la politique agricole et s'inquiètent de voir que de plus en plus de personnes se mêlent de sujets agricoles.

3. Infos AgriJura

Michel Darbellay se réjouit de la grande affluence à cette séance.

Bilan PA14-17. Valeur de la production est relativement stable depuis 2010. Les dépenses pour les PD sont stables également. Les contributions à la biodiversité augmentent et montrent la capacité d'adaptation des agricultrices et agriculteurs. Il reste quelques SPB qui pourraient être inscrites en réseau pour optimiser encore mieux. Entre les différentes zones, les paiements directs par exploitations se valent. C'est une rétribution pour un travail dont il faut maintenir le niveau (100'000CHF/expl./an). La part des contributions dans la valeur de l'agriculture jurassienne est stable, et c'est également positif. Cela montre que les agricultrices et agriculteurs ne sont pas plus dépendants à ces contributions qu'avant.

PA22+. Le gros chantier en cours (consultation jusqu'au 6 mars) est présenté. Ce ne sont que des propositions, pas définitif. Le budget est maintenu et l'ouverture des marchés a été sortie du dossier.

Sécurité à l'approvisionnement. Montant fixe par exploitation, pas défini et posera un problème pour les grandes exploitations. Et surtout, cela pose une question de légitimité. Est-ce qu'on reçoit de l'argent simplement parce qu'on est paysan.e ? Ce montant doit correspondre à une prestation. Il ne devrait pas y avoir de réallocation des moyens entre les zones.

Transition. La contribution à la transition sera maintenue pour assurer la mise en œuvre de la PA22+.

Biodiversité. Proposition d'un concept de promotion de la biodiversité sur l'exploitation « micro-réseau ».

Système de production. Pour répondre aux différentes initiatives, l'accent sera mis sur la réduction des PPh et antibiotiques.

Réseaux, ressources et paysages. Pourrait être régionalisé et cofinancé par le Canton à 30%. Cette part de cofinancement paraît trop conséquente pour un canton comme le Jura.

Suppression. Charge minimale pour les surfaces herbagères permanentes, plafonnement par UMOS, dégressivité à partir de 60ha, limites de revenu pour la contribution de transition.

Introduction. Plafonnement max à 250'000CHF/expl., Exigence du brevet pour toucher les paiements directs.

Autres. LDFR conditions pour les personnes morales : renforcement du statut de conjoints, orientation sur le marché, limites de charges (plus besoin d'approbation des autorités et cas de dépassement), suppression des CI pour les habitations, gestion des risques (concept pour couvrir les risques au niveau local et plus global).

Révision du plan directeur cantonal. Meilleure protection des terres cultivées, indices minimaux d'utilisation pour toutes les zones à bâtir, obligation d'intégrer les aires de stationnement aux bâtiments dès 1800m².

2^{ème} révision LAT. Gros enjeux pour l'agriculture, approche de planification et compensation, obligation de démolition, disposition pénales.

Initiative eaux propres. Pour 2020, paiements directs seulement pour les exploitations qui produisent sans pesticides de synthèse. Initiative extrême qui ne tient pas compte de ce qui est déjà en route. Il faudra travailler pour faire refuser cette initiative.

Terrentraide. Cotisation 100CHF bénéficient des avantages de Maschinenring sur demande. Il faut être membre d'AgriJura pour être membre.

FarmX. Publier des annonces, louer et gérer les machines via l'application. Lancement début 2019 avec un abonnement à 80CHF/an, 3 premiers mois gratuits. N'hésitez pas à vous inscrire et à saisir cette opportunité !

Discussions. **Thierry Froidevaux** est étonné de voir qu'on recommence avec des changements alors que tout n'est pas encore mis en place aujourd'hui. En plus, l'enveloppe sera partagée avec l'agroalimentaire et s'oriente vers une économie libérale. *Selon lui, le rapport a été écrit pour l'économie et pas pour l'agriculture. Logiquement, les paiements directs resteront à l'agriculture. Il faut rester unis et ne pas monter aux barricades pour présenter une position commune.* Il ne faut pas avoir peur de s'engager fermement. *MD invite les agriculteurs à écrire des courriers de lecteurs pour réagir et montrer les incohérences du système.*

Jean-Claude Villat signale que la fin des limites de revenus est la perte pour les petites exploitations qui s'endetteront dans ce système industriel. *MD confirme qu'AgriJura se penche également sur ce thème.*

4. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations de l'ECR.

Limites de fortune. Cela demande énormément de travail administratif pour peu d'effet. Ce frein est peu, voir pas efficace (limite 60ha plus efficace)

PA cantonale. Discussions au niveau cantonal pour prendre des mesures régionales pour améliorer la situation des familles paysannes. Un certain nombre de défi ont été identifiés. Maintien des exploitations, valorisation des produits, baisse drastique des PPh (seul moyen d'éviter une suppression totale), bien-être animal, gestion professionnelle des exploitations qui garantissent une qualité de vie adéquate.

LDFR : jusqu'ici plus ou moins équivalent à la valeur officielle, la valeur de rendement est un peu plus élevée depuis 2018. Selon les calculs de l'ECR, la valeur de rendement peut augmenter jusqu'à 20-40% dans le canton. L'augmentation est toutefois limitée à 15% par année. Chacun peut faire une réévaluation de son exploitation pour augmenter un peu la limite de charge. Il y a un risque d'augmentation pour les baux. Pour le bail à ferme, avant : exploitation + terres -> aujourd'hui : exploitation + terres + habitations.

Crédit d'investissement : Au-delà de 500'000CHF d'investissement un dossier complet et un concept d'exploitation à moyen terme sera exigé. En plus, une obligation d'avoir 15% de fonds propres sera demandée dès 2019 (dons compris).

Sécheresse. Annonces individuelles en cas d'anticipation de la date de fauche auprès des préposés. Sinon, peu de mesures à disposition. La seule qui a été mise en place est un prêt sans intérêt de l'aide aux exploitations paysannes (AEP), octroyés par la commission des crédits, remboursement entre 2 et 6 ans. Ces aides ne

compensent pas les pertes, mais les étalent sur plusieurs années. Une réflexion s'organise au niveau de la PA22+ autour de la gestion des risques (constitution d'un fond « catastrophe » ou des moyens à disposition pour une assurance « risque »). L'occurrence des étés secs dans le canton du Jura est un problème assez local et cela a empêché la facilitation des importations de maïs. Mesures au niveau de la recherche avec la FRIJ pour trouver des solutions techniques (variétés, irrigation).

Projab. La production bio est encore demandeuse dans plusieurs domaines (lait, céréales, œufs).

PA18-21. Mesures de protection contre l'érosion, des contrôles seront ordonnés dans les zones sensibles par ECR. Si un plan de lutte est établi, les sanctions ne seront pas prises. Néanmoins, il s'agit de protéger l'outil de travail principal des agricultrices et agriculteurs. Il faut anticiper pour éviter les problèmes.

Géo référencement : plusieurs bouts de (1200) parcelles étaient définis « hors SAU » à l'ECR. Les procédures d'opposition sont ouvertes et les personnes qui ne sont pas d'accord avec la décision peuvent présenter leurs arguments. Conflit de zones au bord des forêts et en zones pâturages. Appeler l'ECR pour demander.

Sans remarques, on ne reçoit pas de réponse. Ce n'est pas juste. Il manque des décisions. Ces informations se trouvent sur le géoportail. Sinon, il faut contacter le service de l'ECR. Il y a des soucis de définition de la nature forestière dans les pâturages boisés. La barrière du pâturage est déterminante. JPL engagera une discussion avec ENV pour trouver une solution. Forêt et pâturages boisés sont sous législation forestière et l'ENV est répondant.

5. Infos FRIJ

Julien Berberat et Yann David Varennes apporte les salutations de la FRI. La collaboration entre l'institution et les agricultrices et agriculteurs est fondamentale.

Formation. Les jeunes sont toujours très motivés à se former, la preuve en chiffres : 102 apprentis en formation initiale, 42 candidats au brevet (21 en deuxième), 6 candidats à la maîtrise et 39 participantes au brevet de la paysanne. En GEI 68 apprentis dont 18 dans la filière AFP. Succès des candidats de l'Arc Jurassien aux examens du brevet et de la maîtrise. **Les prix ont augmenté.** Ceci est dû à un changement des aides fédérales. Les candidats toucheront directement 50% des coûts de formation à leur présentation aux examens et 25% seront remboursés par les cantons.

Formation continue. 66 cours proposés. Les acteurs de l'agriculture ont été directement invités à présenter leurs idées. Le programme est à découvrir sur le site de la FRIJ. Accès aux supports de cours sur l'extranet de la FRIJ. Journée Agro-FRI CNAV sur le plateau de Diesse : Production de fourrage en période sèche.

Conseil. Prestations également à trouver sur le site. Projet Herb'ficiency aux FM qui se termine et dont les résultats seront publiés prochainement.

PGI. État d'avancement : Muriaux signé début 2017 et dossier de financement fin 2018. Saignelégier : dossier presque impossible à valider, en attente de la décision sur le plan directeur sur le secteur La Gruère. Les Pommerats : répartition du bétail effective. Problème de l'entretien pas encore réglé. Ces projets profitent de financements cantonaux et fédéraux à 63% par les AF. Les Breuleux : répartition du bétail mal accepté. Actuellement en attente du calcul des surfaces donnant droit à des droits au pâturage. La commission se penche actuellement sur un nouveau projet de répartition. Le volet forestier avance rapidement. Pour le volet agricole, c'est un défi de mettre d'accord autant de personnes.

Campagnols. Actuellement en phase de redémarrage des populations. Il faut être attentif car une pullulation est probable pour 2019-20. Il s'agit donc d'agir en piégeant, faisant des réserves de fourrage et mettre en place de mesures préventives (perchoirs, cultures, etc.). Pour le projet, les agriculteurs se sont montrés résignés et peu ont trouvé le temps et la motivation pour agir. Pourtant, les personnes qui agissent ont des résultats. Le projet est terminé, mais les activités continuent sous l'égide de la station Phytosanitaire. LUTTE PERMANENTE À BASSE DENSITÉ !

Réseaux. La biodiversité va bien. Il y a énormément d'hermines, c'est un moyen de lutte contre les campagnols. Il faut montrer ce qui est fait. Des panneaux existent pour illustrer ce qui est fait dans les parcelles. Obtenir la qualité 2 grâce à la récolte de graines de prairies locales. Projet en cours, un volontaire est recherché.

6. Inscription des FM à l'UNESCO

Bernard Beuret présente l'état des lieux du projet d'inscription de la région des FM au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le patrimoine mondial de l'UNESCO vise à reconnaître et préserver les joyaux culturels du monde. En CH 12 sites sont actuellement inscrits. Les paysages des FM résultent clairement du travail des hommes depuis des millénaires. C'est un héritage culturel et naturel qui mérite une protection et une reconnaissance. Ces paysages n'ont pas qu'une valeur économique, mais également une valeur sociale très importante.

Projet en 2 phases :

- 1- Entre les institutions locales et la confédération. La liste est plutôt complète au niveau fédéral et c'est plutôt décourageant. L'émergence de nouveaux projets ne semble pas souhaitée. C'est un projet de longue haleine.
- 2- Entre la Confédération et le conseil de l'UNESCO.

Qu'est-ce que cela représente pour l'agriculture ? Dans le Lavaux, cela n'a rien changé. Les vigneronns n'ont eu aucune entrave.

Que peut-on attendre de ce projet ? Sensibilisation de l'opinion publique en Suisse et à l'étranger. Amorcer une dynamique nouvelle. La gestion des pâturages telle qu'elle existe est une typicité culturelle qu'il faut maintenir. Cela permettrait de valoriser des produits agricoles, mais également industriels.

Quels intérêts ? Cela apporte une notoriété à la région qui pourrait aider à porter la protection du cheval FM. Une association sera vraisemblablement créer pour porter le projet. Il faut une unanimité des populations concernées. Pour Bernard Beuret, on ne prend aucun risque. Il faut que ce projet soit soutenu par l'agriculture. Il faut prendre position et communiquer les motivations au service cantonal de la culture (préavis).

7. Divers

Sécurité alimentaire. La direction choisie par le peuple suisse n'est pas suivi par le CF dans sa nouvelle PA. La production est dévalorisée. *Cela a été relevé à l'USP et à AgriJura et la discussion est engagée. Par contre, le rejet de la vue d'ensemble en juin passé montre tout de même une certaine écoute de la population paysanne.*

Pâturages communaux. La notification des pendulaires doit être bien faite et il est dommage de constater que certains paysans ne suivent pas et se mettent eux-mêmes des bâtons dans les roues.

AgriJura. Le président remercie la section pour son précieux travail, ainsi que les paysannes. *Objectifs 2030 :* points importants pour diriger la défense professionnelle à disposition sur le site d'AgriJura

8. Optimisation de la gestion des pâturages

JB Wettstein a contribué à l'aménagement des pâturages boisés dans les années 80 et était impliqué dans la région. 3 secteurs de pâturages boisés en Europe (Espagne, massif du Jura, nord de la Russie).

Défis. Poursuivre la production de biens alimentaires et de bois, mieux valoriser l'herbe pâturée, promouvoir les produits de ces territoires particuliers, entretien des infrastructures, maintenir et améliorer la biodiversité, maintenir la typicité des paysages.

La gestion intégrée des pâturages doit permettre une confrontation d'idées et instiguer la mise en œuvre des mesures communes. Il faut souvent faire face à la résistance au changement dans ce genre de projets,

Optimisation. La fertilisation doit être en équilibre avec la végétation et la charge en bétail. D'un point de vue de la biodiversité, il faut tous les types d'herbage. La pâture est le meilleur insecticide qui soit. Les génisses valorisent bien les restes de pâture des vaches laitières. Il faut bien se rendre compte que le système herbagé ne peut produire plus de 25kg/jour. Il s'agit d'équilibrer les ressources et les besoins. Il y a tout un pan de la biodiversité qui dépend de la pâture ! L'agriculture ne cherche pas à détruire la biodiversité.

Conclusions. Les conflits agriculture-nature sont improductifs et dépassés. Les milieux agricoles doivent montrer ce qu'ils apportent à la biodiversité. Une meilleure valorisation des pâturages impliquent des animaux et des intrants adaptés. Un inventaire global des pâturages serait un outil de gestion utile.

Discussion. Pour lutter contre les adventices, densifier les herbages et éviter la propagation des graines. Pour gérer le pique de production d'herbage, on peut faucher, mais sans exporter le fourrage. On peut aussi adapter la charge en bétail.